

LA COURSE AUX METIERS



COURS 103.402

DEMARCHES ORIENTANTES

CHARGES D'ENSEIGNEMENT :
MME ISABELLE DETTWILER & M. CEDRIC VERGERE

GIROD HELENE, SABATIER ISABELLE

SEMESTRE 6, AVRIL 2019
TABLE DES MATIERES

1. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROJET

2. CADRE GENERAL

- 2.1 DECLARATION DE LA CIIP
- 2.2 LOI SUR LE CYCLE D'ORIENTATION
- 2.3 LIENS AVEC LE PLAN D'ETUDE ROMAND (PER)

3. CADRE THEORIQUE

- 3.1 DEFINITION
- 3.2 LES FINALITES DE L'APPROCHE ORIENTANTE
- 3.3 L'ACTIVATION DU DEVELOPPEMENT VOCATIONNEL ET PERSONNEL (ADVP)
- 3.4 LE PRINCIPE D'INFUSION
- 3.5 LE PRINCIPE DE COLLABORATION
- 3.6 LE PRINCIPE DE MOBILISATION

4. PLAN D'ACTION

- 4.1 CONTEXTE
- 4.2 PLAN DE SEQUENCE

5. MOYENS REQUIS ET COUT

6. DIFFICULTES ANTICIPEES ET PROPOSITIONS DE REGULATIONS

7. SYNTHESE PERSONNELLE

- 7.1 APPORT DE CE PROJET POUR LES ELEVES
- 7.2 APPORT DE CE PROJET DANS NOTRE PRATIQUE
- 7.3 APPORTS DU COURS « DEMARCHES ORIENTANTES » DANS NOTRE PRATIQUE

8. ANNEXES

1. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROJET

Dans le cadre du cours « démarches orientantes », nous souhaitons proposer un projet d'orientation sur les métiers du sport avec une classe de 9CO. Nous enseignons toutes les deux l'éducation physique et l'idée du projet est issue des problématiques de choix auxquelles nous nous sommes nous-mêmes confrontés durant notre cursus scolaire. En tant que sportives, il nous semblait évident de choisir un métier lié au sport. Mais dans nos classes, nous constatons que malgré l'intérêt que les élèves montrent pour le sport, tous les élèves ont des aptitudes et des compétences différentes.

L'objectif de notre projet est de permettre aux élèves de découvrir les différents domaines de métiers liés au sport, de développer leurs connaissances sur certains métiers et d'accroître leur connaissance d'eux-mêmes. Nous souhaitons en outre que chaque élève prenne conscience qu'il n'est pas nécessaire d'être excellent en sport pour faire carrière dans ce domaine.

Pour cela, nous proposons une séquence de 5 périodes qui nécessite une étroite collaboration entre l'enseignant d'EPH et le titulaire de classe puisque deux séances se feront en EPH et les trois autres en EDC.

Le but est d'amener les élèves à créer par 2 un poster « métier » (sur la base des fiches métiers du site orientation.ch) pour au final présenter devant la classe le métier lié au sport qu'ils auront choisi.

Nous pensons qu'il est nécessaire de les immerger dans la démarche dès le début du projet pour qu'ils puissent transformer leurs représentations au fur et à mesure de la séquence et construire ensemble de nouveaux savoirs. Dans un premier temps, les élèves pourront partager leurs connaissances et ainsi découvrir de nombreux métiers liés au sport. Ensuite, par deux, ils pourront approfondir un de ces métiers pour en dégager les caractéristiques principales (formation, débouchés, qualités requises, et disciplines scolaires les plus en lien).

Le projet offre ainsi aux élèves la découverte de différents métiers et la connaissance plus approfondie d'un métier et leur permet en outre, par sa mise en œuvre, de développer les capacités transversales définies par le PER.

2. CADRE GENERAL

2.1 DECLARATION DE LA CIIP

La déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 (Conférence inter-cantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin) indique dans ses finalités et objectifs ses intentions concernant l'orientation des élèves.

« Point 1.1

L'école publique assume des missions d'instruction et de transmission culturelle auprès de tous les élèves. Elle assure la construction de la connaissance et de l'acquisition de compétences permettant à chacun et chacune de développer ses potentialités de manière optimale.

En particulier elle fonde et assure le développement:

g) De connaissances et de comportements de citoyen et d'acteur social; Impliquant l'acquisition des aptitudes et des aptitudes d'actions en tant qu'individu membre d'une collectivité et de citoyen; développant un usage pratique et critique des supports, instruments et technologies de l'information et de la communication; intégrant une approche de l'environnement économique et s'insérant dans le processus d'orientation scolaire et professionnelle ».

2.2 LOI SUR LE CYCLE D'ORIENTATION

De même, la Loi sur le Cycle d'Orientation du 10 septembre 2009 indique que l'orientation des élèves, la préparation aux choix qu'ils feront est une mission fondamentale des dernières années de scolarité obligatoire.

« Art.4 Missions et buts

¹Le CO, en poursuivant la formation de base confiée à l'école primaire, a pour mission fondamentale de renforcer les connaissances et compétences nécessaires à une progressive orientation du jeune vers les choix qu'il est appelé à effectuer.

²Le CO a notamment pour buts de :

b) l'orienter progressivement vers la voie qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses goûts ;
c) former chez lui la capacité de discernement utile à sa perception de la société et du monde du travail et permettre le développement des compétences de collaboration et de communication ».

Pour s'orienter, l'élève n'est pas seul. Ses parents sont responsables de son orientation. En plus des parents, c'est l'ensemble du tissu éducatif scolaire qui participe à ce processus, en collaboration avec l'élève, pour l'amener à faire des choix plus réfléchis et à prendre conscience des chemins possibles. Outre les parents et les enseignants, l'élève dispose d'un acteur supplémentaire au sein de son établissement : le conseiller en orientation.

« Art.52 Offre de l'orientation scolaire et professionnelle

¹L'office d'orientation scolaire et professionnelle constitue la structure cantonale spécifique d'aide à l'orientation. Il collabore étroitement avec les associations professionnelles et les écoles du secondaire Il afin d'offrir aux élèves du CO des informations complètes sur les différentes possibilités de formation.

²Il gère des permanences décentralisées dans chaque CO régies par un règlement qui arrête le temps de présence minimal d'un conseiller en orientation dans chaque établissement.

⁴Les prestations des offices d'orientation scolaire et professionnelle sont gratuites pour les élèves du CO.

⁵L'orientation est de la responsabilité première des parents. Afin d'aider l'élève à définir son parcours professionnel, une collaboration étroite entre les parents, les enseignants et le conseiller en orientation est établie ».

Toutefois, ces acteurs sont des aides, ils ne doivent en aucun cas décider pour l'élève ou lui imposer sa voie. Le cursus scolaire doit l'amener à construire ses propres outils, sa propre identité pour s'orienter de manière volontaire et réfléchi. Pour cela, différents outils de découverte des métiers lui sont proposés, progressivement, durant son parcours au CO.

« Art.53 Orientation progressive

La structure du CO et l'enseignement qui y est dispensé visent à permettre à l'élève de choisir progressivement la voie de formation qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts. Dans ce sens :

- a) l'élève reçoit une éducation aux choix professionnels dispensée, en règle générale, par le titulaire de classe. Cette éducation lui permet de connaître les différents profils de métiers qui composent le monde du travail et de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles ;
- b) l'élève a un enseignant référent pour l'aider et le soutenir dans les étapes liées à des choix entre ses projets et la réalité qui s'offrent à lui, voire pour l'aider dans ses démarches en cas de besoins avérés ;

- c) *l'élève peut effectuer un ou des stages en milieu professionnel pendant la durée du CO ;*
- d) *un portfolio d'orientation, défini à l'article 54, aide l'élève à établir un bilan continu de ses choix de formation(s) future(s) ;*
- e) *un conseiller en orientation est à la disposition de l'élève et de ses parents ainsi que des établissements scolaires pour une orientation individualisée.*

Le stage est souvent l'outil le plus pertinent aux yeux des élèves. En immersion dans le monde professionnel, l'élève mesure les différences entre ses croyances et les attentes réelles d'un métier. Cela lui permet ainsi d'approfondir ses connaissances personnelles sur une profession, mais aussi sur lui-même. Ces stages sont donc encouragés par l'institution scolaire.

« Art.55 Stages en milieu professionnel

¹*Les stages sont encouragés afin d'aider l'élève à découvrir ses aptitudes, à s'orienter et à s'intégrer dans la vie active. Ils peuvent se dérouler pendant les vacances scolaires ou sur le temps de classe.*

²*Un stage en milieu professionnel, dans le cadre défini par l'office de l'orientation scolaire et professionnelle, est recommandé avant la fin de la 2CO. Il est coordonné par le titulaire, avec le soutien des parents, en concertation avec l'entreprise concernée et, si nécessaire, avec le conseiller en orientation,*

³*Les stages sont favorisés en dernière année de scolarité obligatoire ».*

2.3 LIENS AVEC LE PLAN D'ETUDE ROMAND (PER)

Notre séquence met en lien l'orientation avec le domaine du sport. Les objectifs visés sont donc issus des objectifs du PER :

→ Formation Générale 33, Choix et projets personnels :

L'élève sera amené à « construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle...

1... en s'informant de manière active sur des secteurs scolaires et professionnels variés*.

2... en identifiant ses propres goûts, ses intérêts, son potentiel par rapport à son avenir et en se dégageant des stéréotypes.

7... en comparant différentes voies de formation scolaire et professionnelle ».

*Pour notre séquence, il s'agit des secteurs professionnels en lien avec le sport au sens large du terme.

→ Corps et Mouvement 33 Education Physique :

L'élève sera amené à « entraîner des techniques et développer des habiletés motrices...

3... en visualisant et en orientant son corps dans l'espace.

Lecture d'un plan / Entraînement de l'orientation au travers de parcours et de jeux en recourant à la lecture d'un plan ».

Nous choisissons ce biais du jeu d'orientation pour permettre aux élèves d'établir un lien entre l'orientation dans le jeu et l'orientation dans la vie, et ainsi donner du sens à cette activité, grâce à des tâches motivantes et ludiques. En effet, le plaisir est un des éléments moteurs du jeune dans sa démarche d'orientation.

Ce projet permet aussi aux élèves d'exercer les capacités transversales définies par le PER, notamment :

La collaboration : « la capacité à collaborer est axée sur le développement de l'esprit coopératif et sur la construction d'habiletés nécessaires pour réaliser des travaux en équipes et mener des projets collectifs ».

L'ensemble de la séquence s'effectuera en duo et avec tout le groupe classe.

La communication : « la capacité à communiquer est axée sur la mobilisation des informations et des ressources permettant de s'exprimer à l'aide de divers types de langages, en tenant compte du contexte ».

Les activités de groupes en EPH et en EDC nécessiteront la mobilisation de cette capacité, tout comme la présentation finale par oral face à l'ensemble de la classe.

La démarche réflexive : « la capacité à développer une démarche réflexive permet de prendre du recul sur les faits et les informations, tout autant que sur ses propres actions ; elle contribue au développement du sens critique ».

Cette capacité sera présente au cours de cette séquence lors des séances en EPH. Les élèves construiront les posters selon leurs croyances, leurs intuitions, ils pourront alors comparer leurs opinions. Aussi, les recherches effectuées en cours d'EDC leur permettront de vérifier l'exactitude des croyances et ainsi de renoncer à certaines idées préconçues.

Enfin, les recherches d'informations (+photos) que les élèves devront faire se dérouleront en salle d'informatique. Le domaine de la formation générale 33 concernant l'usage des MITIC sera donc aussi au cœur de ce projet.

3. CADRE THEORIQUE

3.1 DEFINITION

Nous pouvons définir la démarche orientante comme un processus qui vise à accompagner de façon progressive l'élève dans une meilleure connaissance de lui-même afin qu'il choisissent son orientation professionnelle librement et de manière réfléchie. A l'école, elle participe d'un travail collaboratif entre l'élève, ses parents, l'école et l'office d'orientation scolaire.

3.2 LES FINALITES DE L'APPROCHE ORIENTANTE

Les finalités de l'approche orientante, définies dans le cours, sont les suivantes :

- Permettre à l'élève d'avancer et d'accroître sa capacité d'avoir le choix
- Faire émerger des potentialités
- Faire approprier et entraîner les capacités transversales

Notre projet est en lien direct avec ces finalités puisque l'objectif de notre séquence est de permettre aux élèves de découvrir les différents domaines de métiers liés au sport, de développer leurs connaissances sur certains métiers et d'accroître leur connaissance d'eux-mêmes.

Nous avons retenu du cours quelques concepts théoriques en lien avec l'orientation professionnelle nous permettant de cadrer notre projet.

3.3 L'ACTIVATION DU DEVELOPPEMENT VOCATIONNEL ET PERSONNEL (ADVP)

La démarche d'orientation est un processus de recherche qui comprend quatre étapes principales :

L'exploration : phase de découverte au cours de laquelle l'élève ajoute de nouvelles informations à son répertoire existant, ce qui modifie sa manière d'appréhender les choses.

La cristallisation : phase de compréhension où l'élève organise les informations reçues.

La spécification : phase de choix où l'élève évalue les informations pour prendre une décision qui va confirmer ou infirmer des options antérieures.

La réalisation : phase d'action où l'élève utilise les informations pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Notre séquence permet plus particulièrement aux élèves de traverser les deux premières étapes, l'exploration et la cristallisation.

3.4 LE PRINCIPE D'INFUSION

Premier principe de l'approche orientante, il se caractérise par l'intégration à l'école et au contenu des cours des références au monde du travail.

Notre séquence, qui est mise en œuvre en partie en cours d'EPH, se base sur ce principe puisque l'objectif est de tisser des liens entre le domaine sportif en général et les possibilités professionnels qui s'y rattachent.

3.5 LE PRINCIPE DE COLLABORATION

Ce principe place la collaboration entre les différents partenaires de l'éducation comme outil permettant la mise en place des conditions nécessaires à l'infusion.

Notre séquence réunit les élèves, le titulaire et l'enseignant d'EPH mais aussi d'autres acteurs qui peuvent être sollicités selon les besoins particuliers des élèves (autres professionnels des métiers choisis). C'est un projet multidisciplinaire dont la mise en œuvre dépend de la collaboration des élèves entre eux, des partenaires entre eux et des élèves avec les partenaires.

3.6 LE PRINCIPE DE MOBILISATION

Ce principe se définit comme le fait d'éveiller chez les élèves le désir de réussir et de s'orienter.

Nous recourons à ce principe au cours de notre séquence car les élèves sont intégrés dans un travail et projet de groupe. De plus, le fait de sortir du cours d'EDC pour lier cette démarche au cours d'EPH peut favoriser la mobilisation des élèves dans cette démarche d'orientation, en favorisant une attitude motivée, comme défini dans le cours.

4. PLAN D'ACTION

4.1 CONTEXTE

Nous choisissons de mettre en œuvre cette séquence avec une classe de 9CO pour plusieurs raisons. Premièrement, ces élèves sont jeunes et se connaissent encore peu. L'adolescence est une période pendant laquelle l'individu construit son identité. Au travers de notre activité, les élèves vont pouvoir interagir, se questionner, comparer leurs opinions et trouver des réponses. En cela, elle permet aux élèves une meilleure connaissance d'eux-mêmes. Deuxièmement, dès la 10CO, ils vont être amenés à faire des choix en vue de leur orientation professionnelle. Alors, il nous paraît pertinent de proposer le plus tôt possible la découverte d'une multitude de métiers liés au sport mais qui ne nécessitent pas forcément de compétences sportives, à travers ce projet. En effet, les domaines d'activités des professions liées au sport sont nombreux et variés.

Il sera important de faire prendre conscience aux élèves grâce à ce travail (transférable à tous les domaines) que quelque soit leurs centres d'intérêts et leurs compétences, de multiples options et orientations professionnelles sont possibles.

4.2 PLAN DE SEQUENCE

La séquence se déroule sur 5 périodes de 45 minutes, elle est conduite par l'enseignant d'EPH et par le titulaire de classe. Les leçons 1 et 3 se font en EPH et participent d'une initiation à la course d'orientation. Les séances 2, 4 et 5 se font en EDC et permettent d'amener un complément d'informations aux élèves dans leur préparation à la Journée des métiers.

Avant la première séance de cette séquence, chaque élève a reçu 7 cartes sur lesquelles il a dû écrire 5 métiers différents qu'il connaît, en lien avec le sport, et 2 qualités différentes que possède un sportif (cf. annexe 1).

De son côté, l'enseignant d'EPH a listé les domaines d'activités en lien avec le sport en général (cf. annexe 2).

Séance 1 : EPH

Objectifs :

- *identifier les représentations des élèves concernant les métiers liés au domaine sportif*
- *élargir sa réflexion*
- *expliciter ses idées relatives aux métiers existants du domaine du sport*
- *discuter, exprimer ses idées, collaborer avec les autres élèves, coopérer avec son binôme*

L'enseignant explique le projet et son déroulement et annonce l'objectif de cette séquence « sport et métiers ».

Au travers du jeu de "l'aveugle" (cf. annexe 3), les élèves, par duo, doivent associer les métiers inscrits sur les cartes à leur domaine correspondant. Leur tâche sera alors de se questionner sur la définition des métiers et des domaines proposés. Ensuite viendra une mise en commun pendant laquelle les élèves pourront débattre des associations faites. En plénum, les domaines vides ou peu remplis seront complétés par les élèves. Pour les aider, l'enseignant pourra orienter la réflexion des élèves en posant des questions. Par exemple dans la vente d'articles de sports : Qui conçoit le matériel ? Qui s'occupe des rayons ? Qui gère l'aspect administratif ? etc.

En fin de séance, chaque duo choisit un métier qu'il souhaite approfondir.

Lors du bilan, l'accent est mis sur la diversité des domaines qui gravitent autour du sport. L'intérêt est de faire prendre conscience aux élèves que la démarche est transposable dans d'autres milieux professionnels, et qu'il est donc réellement nécessaire de prendre en compte ses goûts et ses compétences propres pour s'orienter possible vers une profession future.

Séance 2 : EDC

Objectifs :

- *Utiliser les outils mis à disposition (internet, sites utiles, imprimante)*
- *Chercher et trouver les informations nécessaires à la description du métier choisi*
- *Discuter, exprimer ses idées, collaborer*
- *Synthétiser des informations et faire des choix pour retenir uniquement l'essentiel*
- *Réaliser le début du poster en organisant les informations trouvées*

Les élèves sont en salle informatique et font des recherches sur le métier qu'ils ont choisi. Leur tâche est de trouver les informations suivantes : description du métier, formation à effectuer, débouchés possibles, qualités requises, disciplines scolaires les plus en lien, quelques illustrations (photos). Ils inscrivent d'abord les informations qu'ils trouvent sur une feuille annexe.

Ils disposent d'un poster en format A3 qu'ils commencent à réaliser.

L'accent est mis sur les types d'informations qu'il est nécessaire de prendre en compte lorsqu'on réfléchit à son propre projet d'orientation.

A la suite de cette deuxième séance, les élèves doivent interroger (par téléphone ou rencontre directe dans la mesure du possible) un professionnel du métier choisi afin de compléter leurs informations avec « le conseil du professionnel ». Il peut s'agir d'une connaissance de l'un des élèves ou d'un contact fourni par l'enseignant selon ses possibilités.

Séance 3 : EPH

Objectifs :

- *Identifier les représentations des élèves concernant les caractéristiques des métiers choisis*

- *Expliciter ses idées et ses croyances relatives aux caractéristiques des métiers choisis (qualités requises, niveaux de formation, perspectives professionnelles, disciplines scolaires directement en lien)*
- *Discuter, exprimer ses idées, collaborer et coopérer avec son binôme.*
- *Accepter les opinions différentes*

Dans la continuité du jeu de "l'aveugle" (cf. annexe 4), les élèves, par duo, doivent associer les caractéristiques inscrites sur les cartes au métier correspondant. Leur tâche sera alors de se questionner sur chaque métier choisi pour y associer le niveau de formation, les perspectives professionnelles, les qualités requises et les disciplines scolaires en lien (cf. annexe 1). Ensuite viendra une mise en commun pendant laquelle les élèves pourront débattre des associations faites et de leurs différents points de vue. En fin de séance, l'enseignant fait une photo de chaque métier avec les cartes déposées. Il les enverra par mail aux élèves de chaque duo.

Lors de la mise en commun, l'accent est mis sur le fait que cet exercice fait apparaître les croyances des élèves, qui ne reflètent pas forcément la réalité. En effet, ce sont nos propres croyances qui forgent notre réalité ; c'est pourquoi il est nécessaire de s'ouvrir aux autres et à leurs croyances pour construire ensemble une réalité commune.

De même, dans les cartes « qualités » se trouvaient aussi les qualités qu'ils avaient associées à un sportif en tout début de séquence. L'intérêt est de faire prendre conscience aux élèves qu'un sportif possède des qualités qui peuvent être aussi utiles dans des domaines complètement différents.

Séance 4 : EDC

Objectifs :

- *Mêmes objectifs que séance 2*
- *Finaliser le poster en vue de la présentation orale*

En salle d'informatique, chaque duo poursuit la réalisation de son poster en y ajoutant les informations manquantes et le finalise en y ajoutant la photo transmise par l'enseignant d'EPH dans l'espace « nos croyances initiales ».

L'accent est mis sur les informations et leur présentation sur le poster. Le poster doit être lisible et compréhensible par tous.

Séance 5 : EDC

Objectifs :

- *Présenter à l'oral de manière rapide et synthétique son poster à la classe*
- *Collaborer avec son partenaire pour présenter ensemble le poster*
- *Prendre de la distance avec la séquence vécue pour en faire un bilan*

En salle de base, chaque groupe présente à tour de rôle son « poster métier », les 2 élèves participent à la présentation. Chaque présentation dure 3 minutes. Lors des 15 dernières minutes, les élèves font un bilan de la séquence avec le titulaire (apports de la séquence, points faibles, naissance de vocations, etc.)

5. MOYENS REQUIS ET COUT

La mise en œuvre de cette séquence nécessite un investissement en temps et une bonne organisation de la part des enseignants. L'enseignant d'EPH et le titulaire doivent collaborer pour planifier cette séquence dans l'année scolaire, et pour la mener ensemble. L'enseignant d'EPH doit préparer en amont des séances les cartes que les élèves utiliseront, et les dispositifs qu'il mettra en place pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs fixés

Les moyens requis sont minimes et disponibles dans le CO : ordinateur et imprimante, affiche A3, feuilles pour prendre des notes, ciseaux, colle, stylos, feutres. La planification doit inclure la réservation d'une salle d'informatique pour la deuxième et la quatrième leçon de la séquence, selon les règles

d'organisation de l'établissement. Les autres leçons se dérouleront simplement en salle de gym ou en salle de classe.

C'est un projet qui est très simple à mettre en place puisqu'il ne nécessite pas de moyens particuliers, mais qui serait encore plus facile à mettre en œuvre pour un enseignant d'EPH, titulaire de sa classe.

6. DIFFICULTES ANTICIPEES ET PROPOSITIONS DE REGULATIONS

Difficultés potentielles	Remédiations
- Coordonner dans le temps la séquence avec les 2 enseignants et leur programme respectif	- Les 2 dernières séances peuvent se faire plus tard dans l'année
Séance 1 - Les cartes métiers des élèves sont trop semblables, ce sont toujours les mêmes métiers qui apparaissent	- L'enseignant se sert de cela pour leur faire prendre conscience aux élèves de la multitude de métiers qui existe réellement au sein du domaine sportif
- Les élèves d'un duo veulent approfondir deux métiers différents.	- Les duos peuvent être reformés à l'issue de la première séance par intérêt pour un métier
Séance 2 - Les élèves ont des difficultés à synthétiser les descriptions qu'ils découvrent sur le site orientation.ch	- l'enseignant propose un canevas de prise de notes par points (sans devoir faire des phrases ni un résumé). Seuls les éléments majeurs du métier choisi sont retenus. - l'enseignant donne un exemple concret avec un métier qu'aucun duo n'a choisi.
Séance 3 - Les élèves ne parviennent à jouer toutes les cartes dans le temps imparti.	- 5 minutes avant la mise en commun, l'enseignant distribue les cartes restantes aux élèves, et chaque duo place directement ses cartes dans le métier associé.
- les élèves ne savent pas qui joindre pour obtenir « le conseil du professionnel »	- les deux enseignants peuvent les guider, voire leur fournir un contact
Séance 4 - C'est toujours le même élève du duo qui travaille.	- l'enseignant pourra prévoir d'attribuer des tâches définies à chaque élève du duo.
Séance 5 - Les élèves n'écoutent pas la présentation des autres	- diviser le temps de présentation en 2 fois 15 minutes et proposer une présentation sans la présence de l'enseignant. ??? Un élève reste à son poster pendant 15 minutes et le présente pendant que son partenaire va voir les autres posters. Puis les élèves changent de rôle.

7. SYNTHÈSE PERSONNELLE

7.1 APPORT DE CE PROJET POUR LES ELEVES

Les élèves ont pu prendre conscience de la multitude d'orientations possibles en partant de la thématique du sport. Il est probable que seuls, les élèves n'auraient jamais fait le lien avec autant de métiers, cela donnera donc certainement des idées à certains dans leur recherche, dans leur projet personnel.

Il nous semblait important que les élèves sortent de leur zone de confort pour qu'ils améliorent leur sentiment d'efficacité personnelle. Se confronter à un professionnel, finaliser son projet dans les

temps, présenter son poster devant la classe sont autant d'occasion de réussir la tâche demandée, d'avoir la sensation du travail bien fait. Cela augmente alors leur motivation et leur confiance en eux. Enfin, nous voulions permettre aux élèves de prendre conscience des apports de l'éducation physique dans le cursus scolaire et pour leur vie. A travers les activités sportives, les élèves améliorent leurs aptitudes et développent leurs points forts, leurs qualités. Durant cette séquence, les élèves ont pu se rendre compte que les qualités qu'on attribue aux sportifs d'élite sont nécessaires et aussi utiles dans d'autres milieux professionnels.

7.2 APPORT DE CE PROJET DANS NOTRE PRATIQUE

De notre côté, la mise en œuvre de cette séquence nous a permis de mieux comprendre les besoins des élèves dans cette démarche d'orientation. D'une part, la plupart a des connaissances restreintes sur le monde professionnel. Alors le travail en collaboration des élèves entre eux, les interactions enseignant-élèves permettent aux élèves de construire ensemble le savoir, et ainsi enrichir leurs connaissances. De plus, nous avons constaté que certains élèves ont des difficultés à reconnaître ou à nommer leurs propres qualités. Cette séquence a donné aux élèves une occasion de manipuler ces qualités et de faire inconsciemment une auto-évaluation de ses points forts, ce qui leur permet de mieux se connaître.

Le travail en collaboration avec le titulaire a exigé une communication plus régulière, ce qui nous a aidé à avoir une meilleure connaissance des élèves.

7.3 APPORTS DU COURS « DEMARCHES ORIENTANTES » DANS NOTRE PRATIQUE

Lors de ce cours, nous avons appris que tous les enseignants sont acteurs de l'orientation de leurs élèves. En effet, ils ont une influence sur leur réussite et donc sur leur motivation et leur sentiment d'efficacité personnelle, mais aussi par conséquent sur la construction de leur identité. Nous avons également appris que ce processus d'orientation exige une participation collaborative de l'ensemble du tissu éducatif autour de l'élève : ses parents, les enseignants, le titulaire, le conseiller en orientation, l'office d'orientation et les professionnels qui se mettent à disposition pour les jeunes.

Enfin, ce cours nous a également permis d'acquérir des notions théoriques relatives à l'approche orientante, que nous avons pu tester et mettre en pratique pour construire notre séquence.

ANNEXE 1 : CARTES

|

Métier

Domaine

Niveau de Formation

Perspectives professionnelle

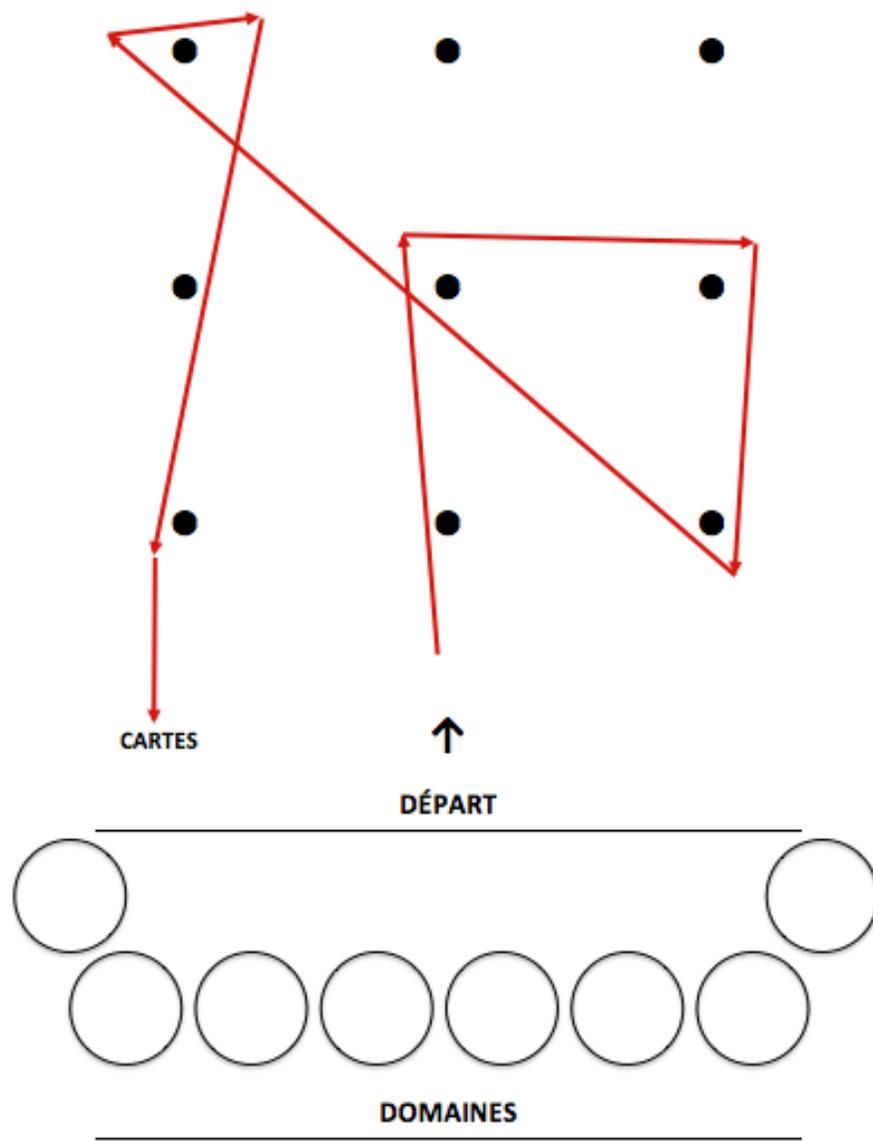
Qualités requises

Discipline scolaire en lien

ANNEXE 2 : LISTE DES DOMAINES ET METIERS

DOMAINES	SPORTIF	COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL	VENTE ET COMMERCE	TOURISME ET LOISIRS	ANIMATION, EDUCATION, ENSEIGNEMENT	FONCTION TERRITORIALE	DROIT ET ASSURANCE	SANTE ET RECHERCHE
METIERS	<ul style="list-style-type: none"> - Sportif professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Journaliste sportif - Agent de joueurs - Responsable marketing d'une marque de sport - Directeur de communication d'une marque de sport - Organisateur d'évènements sportifs ... 	<ul style="list-style-type: none"> -vendeur dans un magasin de sport - Directeur d'un magasin de sport ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide de montagne - Directeur d'un centre de vacances - Directeur d'un centre sportif - Maître nageur - Surveillant de baignade ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant d'EPH - Coach sportif - Educateur sportif - Entraîneur sportif - Animateur sportif - Animateur en centre de loisirs - Moniteur de ski ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Inspecteur de la jeunesse, des sports et des loisirs - Responsable d'un centre sportif publique (salle, piscine) - Directeur des sports d'une commune ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Juriste, avocat du sport - Assureur pour sportifs ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Médecin du sport - Physiothérapeute, - Kinésithérapeute - Préparateur physique - Diététicien du sport - Chercheur en ergonomie - Chercheur en physiologie ...

CARTE B1

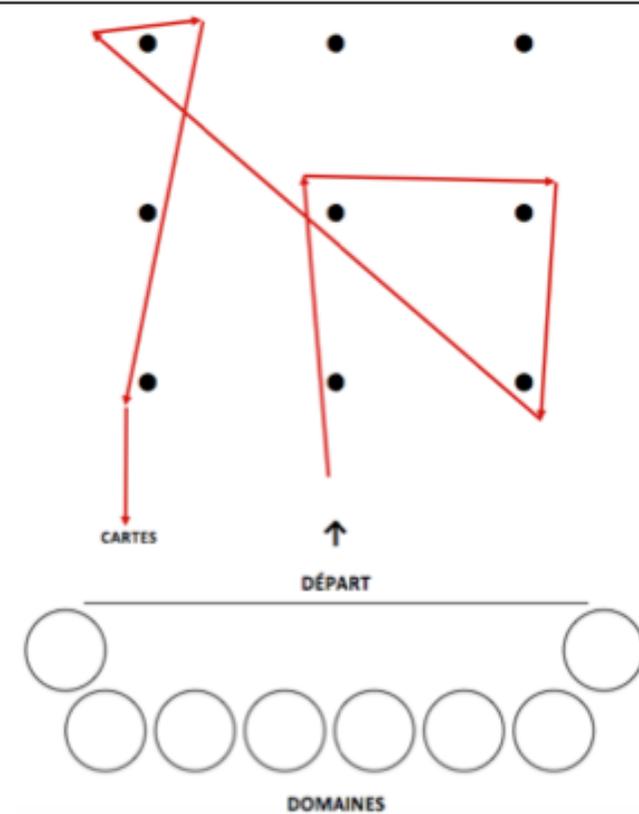


PARCOURS AVEC CARTE

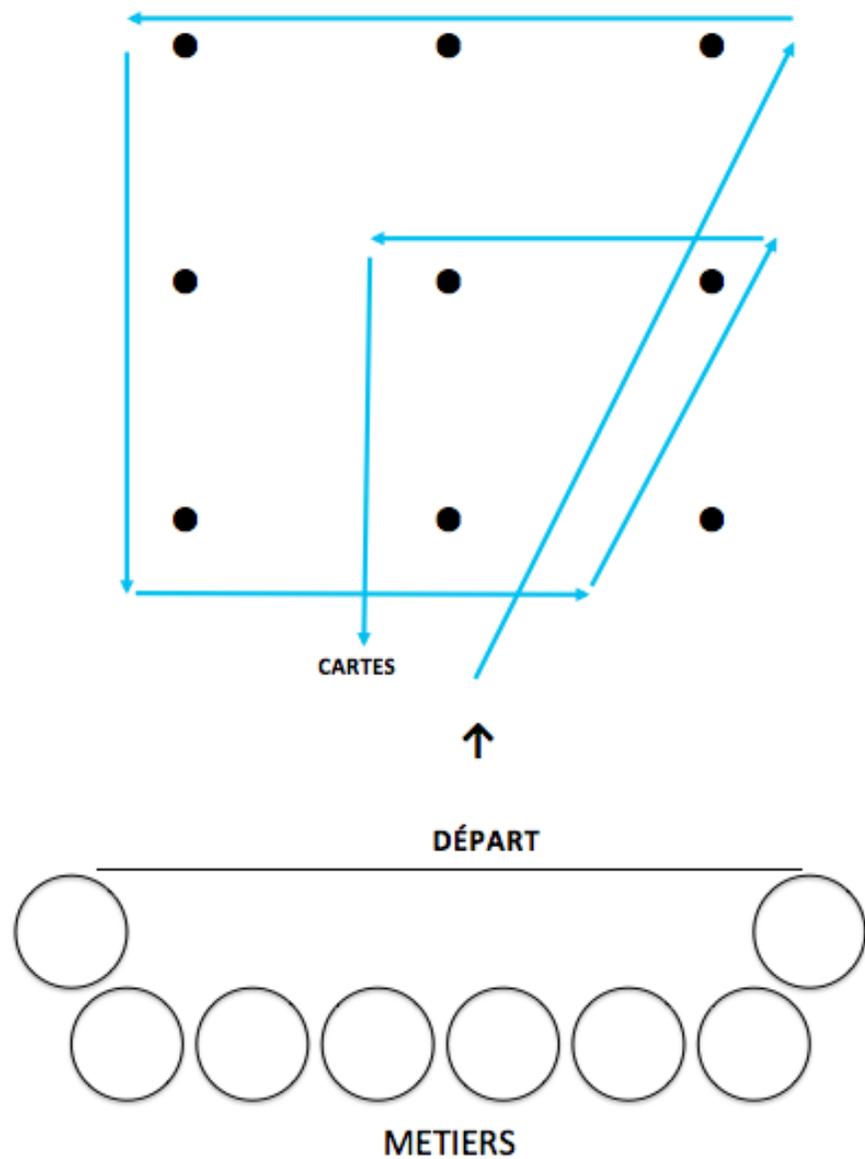
VÉRIFICATION DU PARCOURS : CARTE B1

- Faire le parcours en guidant son "aveugle" avec une main placée dans son dos!
- Prendre 2 cartes "métier" et les placer dans le domaine correspondant.

Le guide part avec la carte



CARTE C2



PARCOURS SANS CARTE

VÉRIFICATION DU PARCOURS : CARTE C2

- Observer la carte (10sec), mémoriser le parcours.
- Faire le parcours **sans la carte**, le partenaire vérifie, puis échanger les rôles.
- Prendre 2 cartes chacun et les placer dans les métiers correspondants.

